



NON A LA CRIMINALISATION DE LA TRANSMISSION DU VIH

Depuis plus de 20 ans, les principaux acteurs de la lutte contre le sida, au premier rang desquels les groupes de malades, se battent pour que les personnes séropositives ne soient plus victimes de discrimination et de rejet. Depuis plus de 20 ans, ces mêmes acteurs s'épuisent pour que les droits des personnes vivant avec le VIH ne soient plus bafoués. Il aura fallu plus de 20 ans pour que certains textes de loi timides voient le jour, pour que les personnes séropositives ne soient plus vues par certains comme des pestiférés...

Mais il n'aura fallu qu'un ou deux ans, dans l'ignorance ou l'indifférence la plus totale - y compris de nombreuses organisations associatives ou institutionnelles - pour que des lois répressives soient votées partout, chaque jour, pour que la transmission du VIH soit criminalisée, et pour que les personnes vivant avec le VIH redeviennent des dangers pour la santé publique. Elles ne seraient plus des personnes qui vivent avec un virus, mais de purs vecteurs de transmission, des contaminateurs en puissance !

Dans une société où il faut dorénavant trouver des responsables à tout malheur, à tout aléa de la vie, où la justice s'immisce au plus profond de l'intimité de chacun, les malades deviennent une cible de choix. A l'heure où certains annoncent que le sida se banalise, que les situations de discrimination se raréfient, à l'heure où les instances internationales et gouvernementales se félicitent des progrès observés dans la lutte contre le sida, des personnes séropositives sont attaquées en justice pour n'avoir pas révélé à leur partenaire qu'elles ont eu "des pratiques à risques" par le passé. Aujourd'hui, des personnes séropositives sont sommées de donner la liste de leurs partenaires passés et à venir. Certains croient encore que le spectre de la prison est un nouvel outil de prévention, entretenant l'espoir absurde que la criminalisation fera reculer l'épidémie, alors qu'elle en fait le lit.

Allons-nous assister bientôt à des procès où des enfants poursuivront leurs mères en justice parce qu'ils auront été infectés par le VIH pendant la grossesse, l'accouchement, l'allaitement ? Bientôt, les personnes séropositives devront cesser d'avoir des relations sexuelles ! Même protégées ! Même librement consenties avec leurs partenaires, de peur que le préservatif ne craque, de peur de contaminer malgré les précautions prises en commun, de peur que cela finisse par une plainte.... Elles vont à nouveau devoir se cacher.

Il est plus que temps de rappeler qu'être séropositif ne signifie pas que l'on devienne un danger pour la santé publique. Au Nord comme au Sud, quelles que soient les cultures, les traditions, les sociétés dans lesquelles nous vivons, menacer chaque personne séropositive de prison, la contraindre à avoir peur d'elle-même et de sa sexualité, la forcer à dévoiler dans des situations humiliantes son statut sérologique pour voyager, travailler, s'assurer, se marier, avoir des enfants, ou participer à une conférence internationale n'est décidément pas juste.

Malgré les progrès réels de la science et des soins, malgré la solidarité des proches, des familles, des Nations, il est aujourd'hui très difficile de vivre avec le VIH. Le droit de vivre normalement passe assurément par un soutien répété, une solidarité renouvelée, un respect permanent ; certainement pas par l'humiliation, le rejet et la peur.

Texte rédigé par des membres séropositifs ou séronégatifs de Sidaction

Contacts :

à Paris, Marie de Cenival (m.decenival@sidaction.org) : +33 (0)1 53 26 45 32

à Toronto, Bertrand Audoin (b.audoin@sidaction.org) : +33 (0)6 17 46 27 22 ou

Eric Fleutelot (e.fleutelot@sidaction.org) : +33 (0)6 85 55 35 08